



## Au sommaire du jour

[L'info du mois](#) [Contrats de collaboration](#) [Calendrier](#) [Jurisprudence](#)  
[Les institutions et le Barreau](#) [Retour en images](#)

## L'info du mois

### Rappel des cotisations ordinales et CARPA 2025

Pour bénéficier des abattements en fonction de vos revenus professionnels, vous devez déclarer vos revenus et déposer vos justificatifs :

**J-3**  
**dernier délai le lundi 23 JUIN 2025**

Attention : Après le 23 juin 2025, les cotisations ordinales qui vous seront réclamées seront définitivement arrêtées au montant de 3.000, - €

[En savoir plus](#)



Le message de Madame  
le Bâtonnier Paule THINES  
et Madame le Vice-  
Bâtonnier Sendegül ARAS



Conscientes des difficultés croissantes de l'exercice de la profession dans un contexte compliqué et de pressions accrues, nous avons mis en place un dispositif d'accompagnement des confrères qui souhaitent un **suivi psychologique ou un accompagnement ponctuel** :

- gestion émotionnelle
- procès difficile
- pression inhabituelle
- soutien familial ou personnel

C'est ainsi qu'un partenariat a été mis en place avec Madame Séverine EL MEHDAOUI, psychologue clinicienne, fort de 20 ans d'expérience notamment dans le domaine de la santé au travail et titulaire d'un D.U. en prévention et gestion des risques psycho-sociaux.

#### Contact

Madame Séverine  
EL MEHDAOUI

Ce dispositif, ouvert dès à présent et à usage exclusif des Confrères du Barreau de Strasbourg permet la **prise en charge par l'Ordre des Avocats de la première séance** avec Madame EL MEHDAOUI, les autres séances restant à la charge des confrères, au tarif habituel de Madame EL MEHDAOUI.

Ce partenariat permet la fixation rapide d'un rendez vous qui peut se dérouler, en **visio**, par **téléphone** ou au **Cabinet** de Madame EL MEHDAOUI. (Souffelweyersheim).

La prise de **rendez-vous** sera faite directement auprès d'elle par **mail** ou par **SMS**.

Il suffira, pour bénéficier de ce dispositif, de joindre une copie de sa **Carte Professionnelle d'Avocat** lors de la prise du rendez-vous.

Par ailleurs, afin de garantir toute confidentialité, la prise en charge par l'Ordre se fera sur présentation d'une **facture non nominative** émise par Madame EL MEHDAOUI.

Afin de permettre une bonne gestion du planning, tout rendez vous planifié et non honoré sera facturé.

Bien confraternellement

12 A Route de Brumath  
67460 SOUFFELWEYERSHEIM  
Tel : 06.88.45.99.93  
e-mail: [elmehdaoui.psycoach@gmail.com](mailto:elmehdaoui.psycoach@gmail.com)

## Contrôle des contrats de collaboration

Le Conseil de l'Ordre doit veiller à l'observation des droits et devoirs des avocats, notamment en matière de collaboration

Questionnaire obligatoire pour les collaborateurs de 1er et 2ème année

Répondre

Questionnaire pour les collaborateurs de plus de 2 ans d'ancienneté

Répondre

Vos réponses sont confidentielles et ne seront examinées que par nous et les membres du Conseil de l'Ordre en charge du contrôle des contrats de collaboration.

## Le calendrier du Barreau



**Lundi 30 juin 2025 à 16h30**

Rencontre avec les avocats autour des expertises et des médiations

📍 Locaux du Tribunal administratif de Strasbourg



**Mardi 1 juillet 2025  
de 8h30 à 10h**

Petit déjeuner

📍 Salle des avocats - TJ Strasbourg



**Lundi 7 juillet 2025**

Commission exercice professionnel

Conseil de l'Ordre



**Évènements UJA**

**Apero Petanque**

Jeudi 26 juin 2025 - A partir de 19h

**Revue en formation cherche troupistes**

Mardi 1 juillet 2025 - A partir de 19h

Troupistes: groupe d'avocats avec ou sans talent qui vit une grande aventure humaine pendant trois mois pour construire collectivement un spectacle attendu par l'ensemble des confrères

Réunion d'information suivie d'un apéro

📍 Salle Baumann

**Pour en savoir plus**

# Jurisprudence

## Décision n° 2025-886 DC du 19 juin 2025 - Communiqué de presse

Loi visant à renforcer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs délinquants et de leurs parents. Le Conseil Constitutionnel censure plusieurs dispositions de la loi visant à renforcer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs délinquants et de leurs parents au nom du principe fondamental reconnu par les lois de la République en matière de justice des mineurs.

[En savoir plus](#)

## Les institutions et le Barreau

### Conseil National des Barreaux

L'institution a pour objet la défense de la profession par l'unification des règles et usages de la profession.



Le Conseil National des Barreaux a également la responsabilité de la formation des avocats.

Interlocuteur des pouvoirs publics pour les questions juridiques et judiciaires, le CNB participe aux réformes législatives et réglementaires.

Le Conseil National des Barreaux s'attache à représenter l'ensemble de la profession auprès des pouvoirs publics et à l'international.

Cotisations annuelles 466 985.00€ soit pour les 1162 avocats actifs de Strasbourg 401.90€/par an soit 33.50€/par mois par avocat.

### La Conférence des Bâtonniers

Elle réunit l'ensemble des Barreaux de France (163 sur 164 à l'exception de Paris).

L'institution a pour objet la représentation des avocats, elle incarne l'ordinalité, la vie collective des Ordres ou de l'exercice de leur métier par nos confrères.

Le Président siège au CNB secondé par le collège ordinal de province, il est la voix des Ordres au sein de notre institution nationale.

Cotisations annuelles 49 236.00€ soit pour les 1162 avocats actifs de Strasbourg 42.50€/par an.



### La Conférence des Cents

L'institution a pour objet l'entraide et la résolution de problématiques liées à l'exercice professionnel des avocats et des difficultés rencontrées par les Ordres de plus de cinq cents avocats.



20 Barreaux sont concernés actuellement : Aix en Provence, Bobigny, Bordeaux, Créteil, Grasse, Grenoble, Hauts de Seine, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Val d'Oise, Versailles.

Cotisations annuelle 0€



## Numéro de téléphone pour les incidents d'audience

Pour rappel, nous avons mis en place un numéro de téléphone direct, à contacter exclusivement en cas d'incidents d'audience. Le numéro à contacter est le :

**07.49.50.01.47**

Madame le Vice-Bâtonnier se chargera de répondre à ces appels.

En espérant que cela facilite votre exercice.

## Retour en images



Marche des visibilités



Conférence Badinter



Monsieur le Bâtonnier élu et Madame le Vice-Bâtonnier élu



Mobilisation contre la loi Attal



Match de foot - USP /Maison d'arrêt de Strasbourg



Petit déjeuner de Madame le Bâtonnier et Madame le Vice-Bâtonnier



Concours René Cassin



Journée relation magistrats-avocats

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux



## Le Barreau en chiffres

**675**

demandes traitées par la commission exercice

**377**

dossiers ouverts en déontologie en 2024

**239**

dossiers de taxations-contestations

N'hésitez pas à partager vos informations avec nous  
pour apparaître dans les prochaines newsletters !



**Ordre des Avocats de  
Strasbourg**

3 rue du Général Frère  
67000 Strasbourg

[Se désinscrire](#)

**Perrin ERDEM**

Chargée de communication  
[communication@ordre-  
avocats-strasbourg.fr](mailto:communication@ordre-avocats-strasbourg.fr)

